



Bruxelles, Capitale internationale

LES CHIFFRES 2020



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
BRUSSELS-CAPITAL REGION

commissioner
.brussels 
europe & international

Chaque jour, des décisions clés améliorant la vie des citoyens sont prises à Bruxelles. C'est dans la capitale de l'Europe que des réponses aux défis mondiaux, dans une multitude de domaines politiques, sont négociées et décidées par les dirigeants de l'Europe et du monde entier. Avec Washington, Bruxelles bénéficie de la plus grande couverture médiatique au monde.

En tant que ville-région, nous sommes fiers d'accueillir depuis plus de 60 ans cet éventail unique d'institutions européennes et d'organisations internationales.

Leur présence témoigne du statut de pôle politique et diplomatique mondial de la Région. Elle a en outre un impact considérable sur l'économie et l'emploi bruxellois. Les chiffres et les graphiques présentés dans les pages suivantes montrent à quel point sa prospérité et sa réputation internationale sont intimement liées à ce statut.

Par ailleurs, la présence d'organisations et d'agences internationales contribue également à accroître l'attractivité de Bruxelles en tant que destination d'affaires et d'investissement, mais aussi comme destination attrayante pour l'organisation de conférences, congrès, salons ou autres grands événements professionnels internationaux (secteur « MICE »).

La nomination en 2014 du Commissaire bruxellois à l'Europe et aux Organisations Internationales, a permis de renforcer les liens structurels entre la Région de Bruxelles-Capitale et les institutions internationales présentes sur son territoire. Ceci a assurément donné un essor à notre politique de siège, encourageant et favorisant ainsi des relations constructives et une coopération structurelle à tous les niveaux.

En tant que gouvernement régional, nous prenons cet engagement particulièrement au sérieux en vue d'assurer une continuité dans la gestion de cet écosystème international unique qui caractérise notre région. Non seulement au niveau institutionnel, mais aussi en soutenant de nouvelles initiatives visant à intégrer et à réconcilier pleinement et harmonieusement la communauté internationale dans le tissu de notre société dynamique et diversifiée. C'est ce qui fait de Bruxelles ce qu'elle est : une ville où chacun se sent le bienvenu et chez lui.

Pascal SMET

*Secrétaire d'État chargé des Relations
européennes et internationales*

Rudi VERVOORT

*Ministre-Président de la Région
de Bruxelles-Capitale*

sommaire

PAGE 4	À PROPOS
PAGE 5	INTRODUCTION
PAGE 6	1. LES ACTEURS INTERNATIONAUX À BRUXELLES
PAGE 8	1.1 L'UNION EUROPÉENNE
PAGE 10	1.2 LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
PAGE 12	1.3 LE MONDE DES LOBBIES
PAGE 14	1.4 LA PRESSE INTERNATIONALE
PAGE 16	1.5 LES ÉCOLES INTERNATIONALES ET LES STAGES
PAGE 19	1.6 LES REPRÉSENTATIONS REGIONALES
PAGE 20	2. BRUXELLES ET LES CLASSEMENTS INTERNATIONAUX
PAGE 22	3. L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI À BRUXELLES
PAGE 24	3.1 L'ÉCONOMIE
PAGE 26	3.2 L'EMPLOI
PAGE 28	4. LA POPULATION À BRUXELLES
PAGE 29	4.1 COMPOSITION
PAGE 30	4.2 RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE
PAGE 33	REMERCIEMENTS
PAGE 34	ANNEXES

à propos

Cette publication vise à donner un aperçu de la dimension internationale de la Région de Bruxelles-Capitale, avec une attention particulière sur les impacts économiques induits par la présence des institutions européennes et internationales sur son territoire. Elle repose sur une étude menée par la Vrije Universiteit Brussel (VUB).

Pour mesurer l'impact socio-économique, des statistiques scientifiquement fondées et validées ont été utilisées comme source principale. Toutefois, lorsque celles-ci n'étaient pas disponibles, des hypothèses ont été formulées dans le but de fournir des estimations d'impact variant d'un scénario minimum (basé sur les statistiques officielles) à un scénario maximum (incluant les « valeurs manquantes » connues). Comme les études précédentes reposaient sur des méthodes et des approches différentes, les résultats de cette analyse sont conceptuellement incomparables. La quantification de l'impact s'y révèle cependant plus détaillée et plus rigoureuse, notamment soutenue par une connaissance approfondie de tous les aspects potentiels de la dimension internationale de Bruxelles, en particulier sur le plan institutionnel et administratif.

Cette étude statistique a aussi été portée par les connaissances pointues en la matière, disponibles en interne.

À l'exception des données statistiques qui ont été fournies par l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), la plupart des données se rapportent à la période 2018-2020. Les estimations d'impact se réfèrent aux années 2016-2017, en y incluant le lobbying, mais pas les activités des entreprises étrangères et multinationales implantées à Bruxelles.

Pour un compte rendu détaillé de la méthode de quantification de l'impact, nous renvoyons au rapport « *Estimations of the Economic Impacts of International and European Institutions on the Brussels-Capital Region using a Local Multiplier Approach* » réalisé par Nicola Francesco Dotti, André Spithoven, Walter Ysebaert (VUB, 2020, en révision), et commandité par notre bureau en 2019.

Bruxelles, métropole ouverte, Ville-Région internationale, Capitale de l'Union européenne et... petit coin du monde où il fait bon vivre !

Il y a quatre ans déjà, nous vous présentions la publication « Bruxelles-Europe en chiffres ». Elle était la première tentative d'objectivation de ce rôle international que notre Région est, de plus en plus, amenée à jouer. Des chiffres, des tableaux, des statistiques convergeant tous dans la même direction : Bruxelles est devenue, au fil des années, une des capitales internationales les plus en vue dans le monde.

Il aura fallu du temps, beaucoup de temps, aux Bruxellois.e.s pour se rendre compte de cette évolution, pour la mesurer et, finalement, l'accepter.

Ce statut particulier a longtemps caché ses bienfaits pour ne laisser apparaître que ses inconvénients mais les choses, les gens, les générations changent et petit à petit, les aspects positifs de ce statut « hors norme » ont interpellé les sceptiques du début, étonné les observateurs les plus attentifs et enthousiasmé les jeunes générations beaucoup plus conscientes de ce que le rôle de notre Ville-Région pouvait entraîner de positif pour leur avenir.

Il nous fallait donc tenter d'objectiver tout cela et c'est ce qui nous a décidé à publier cette brochure en 2016. Mais pareille situation mérite une observation permanente nécessitant la mobilisation de tous les outils disponibles en termes d'analyse. C'est le but de cette deuxième publication.

Vous constaterez que bien des chiffres ont changé ! Toujours dans le sens d'une forte amplification de notre rôle de capi-

tale internationale. Ces évolutions sont d'ailleurs parfois très interpellantes. C'est dû à l'utilisation d'outils statistiques beaucoup plus précis que ceux dont nous disposions précédemment et a un développement objectivement à la hausse de cette fonction internationale.

Entre-temps, les événements récents liés à la pandémie du Covid-19 ont bouleversé notre monde... Le confinement et les mesures qui l'accompagnent ont profondément changé la donne sur tous les plans de l'organisation de nos vies, de notre société, de notre économie,... La présence d'institutions publiques internationales fortes dans notre Région apparaît dès lors et encore plus évidemment comme une opportunité dont bien d'autres villes et régions ne bénéficient pas! Il nous faudra donc, plus que jamais, investir dans ce secteur majeur de notre économie donc de nos emplois donc de la relance de l'attrait de Bruxelles et du retour des très nombreux visiteurs que la fonction internationale de notre Région entraîne.

Au-delà des chiffres, j'invite nos lecteurs et, en particulier, les acteurs de la vie politique et sociale bruxelloise, à prendre en compte l'impact de plus en plus déterminant de l'international à Bruxelles sur la « richesse » de notre Région et de ses communes mais aussi sur l'emploi, la culture, le multilinguisme, l'attrait touristique...

Aujourd'hui, on ne peut plus parler de Bruxelles sans penser « international » !

Alain HUTCHINSON

Commissaire du Gouvernement bruxellois



Les acteurs internationaux à Bruxelles

Si Bruxelles est désignée comme « Capitale de l'Europe », c'est en raison de sa diversité, de son accessibilité et de la présence des principales institutions et agences de l'Union européenne sur son territoire, auxquelles s'additionnent de nombreuses autres organisations intergouvernementales de poids.

Une ville à taille humaine qui, de par sa position internationale croissante, est devenue un lieu politique où les prises de décision sur des questions d'importance mondiale sont incessantes, tant sur le plan diplomatique bilatéral que multilatéral.

En y regardant de plus près, on constate qu'au total **38 organisations de l'Union européenne** ont leur siège ou un bureau de liaison dans la Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que **8 agences et centres liés à l'OTAN, 25 programmes et agences des Nations Unies**, et quelque **32 autres organisations intergouvernementales** de tailles variables. Au total, ce sont **48.909 personnes qui travaillent pour les organisations européennes et internationales à Bruxelles**; jusqu'à plus de 50.000 en y incluant les stagiaires.



65 bureaux d'organisations intergouvernementales



38 organisations de l'UE



48.909 employés dans le secteur international

Le nombre de **lobbyistes** (individuels) gravitant autour des quartiers d'affaires durant l'année peut varier **entre 7.000 et 25.000**, en fonction des événements et des réunions qui s'y tiennent. Au moment de la publication de cette brochure, le nombre d'organisations de lobbying et de lobbyistes individuels enregistrés dans le registre de transparence des institutions européennes est de 11.698, dont 3.887 qui ont un bureau établi à Bruxelles.



entre 7.000 et 25.000 lobbyistes



33 écoles internationales

Les établissements d'enseignement à Bruxelles contribuent également à son profil hautement cosmopolite, puisqu'il existe **22 écoles internationales** qui, avec quelque **11 autres établissements dans les communes avoisinantes**, forment environ **25.000 élèves**. Par ailleurs, nous accueillons chaque année environ **8.000 stagiaires**.



730 journalistes étrangers

Enfin, la Région de Bruxelles-Capitale compte environ **730 journalistes étrangers** (nombre qui peut atteindre jusqu'à 1.500 lors des réunions du Conseil européen), **7.673 membres du personnel diplomatique** et environ **300 représentations locales et régionales**.



300 représentations régionales

1.1 L'UNION EUROPÉENNE

Au total, **38 organisations de l'Union européenne** ont établi leur siège ou leurs bureaux de liaison à Bruxelles.

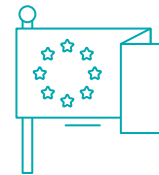
Parmi celles-ci, figurent les institutions les plus importantes que sont le Parlement européen, le Conseil européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne, ainsi que des organes consultatifs, à savoir le Comité économique et social européen et le Comité des régions.

Pour le reste, il s'agit principalement de divers organes et institutions, tels que les agences exécutives, les entreprises communes et les bureaux de représentation de plusieurs institutions de l'UE ayant leur siège ailleurs.

Les principales institutions européennes emploient, à elles seules, un nombre important de personnes à Bruxelles (plus de 37.000). Pour un tableau détaillé avec les chiffres actualisés incluant les agents contractuels et les agents détachés (personnel temporaire), mais excluant le personnel externe et les stagiaires, voir page 26.

Parmi les autres structures de l'UE basées à Bruxelles, on peut citer (voir liste détaillée p. 34) :

- » L'Agence européenne de défense (AED)
- » L'Agence Exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture (EACEA)
- » L'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)
- » L'Agence exécutive pour la recherche (REA)
- » L'Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)
- » L'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)



38
organisations
de l'UE



37.340
employés
au sein de l'UE

L'UNION EUROPÉENNE À BRUXELLES

LE PARLEMENT EUROPÉEN

Il s'agit de l'organe directement élu, doté de pouvoirs législatifs, budgétaires et de contrôle. Avec le Conseil de l'UE, il est chargé d'adopter la législation de l'UE. Les membres du Parlement européen (Députés européens) sont élus directement par les électeurs de tous les États Membres pour représenter leurs intérêts dans le processus législatif de l'UE. Les sessions plénières se tiennent chaque mois au siège de Strasbourg.

LE CONSEIL EUROPÉEN

Il est composé des chefs d'État ou de gouvernement des États membres, du président du Conseil et du président de la Commission. Il détermine l'orientation politique générale et les priorités de l'Union européenne, sans pour autant être une institution législative.

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Également connu sous le nom informel de Conseil des ministres, il s'agit du forum des ministres nationaux de chaque pays de l'UE qui établit les lois et coordonne les politiques.

LA COMMISSION EUROPÉENNE

Elle préserve les intérêts de l'UE dans son ensemble. Elle soumet des propositions de nouvelles législations au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne et veille au respect du droit communautaire par les pays de l'UE.

LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN (CESE)

Cette instance consultative de l'Union européenne a été créée pour conseiller les décideurs de l'UE. Ses membres sont des représentants de tous les différents secteurs de la « société civile organisée », dont les employeurs, les syndicats, etc.

LE COMITÉ DES RÉGIONS (CdR)

Il s'agit d'une assemblée politique qui fait entendre la voix des régions et des villes de l'UE. Cet organe consultatif représente les autorités locales et régionales de toute l'Union européenne et émet des avis sur les nouvelles législations ayant un impact sur les régions et les villes.

LE SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE (SEAE)

Il s'agit du service diplomatique de l'Union européenne. Il seconde le chef des affaires étrangères de l'UE - le haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité - dans la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union.

1.2 LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Outre l'Union européenne, Bruxelles accueille également 65 bureaux d'organisations intergouvernementales sur son territoire. Certaines d'entre elles s'y retrouvent notamment en raison de la présence des institutions européennes. Les plus importantes en termes d'effectifs sont l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) et Eurocontrol.



65 bureaux d'organisations intergouvernementales

OTAN

L'OTAN est une alliance politique et militaire regroupant 30 pays membres dont l'objectif est de garantir la liberté et la sécurité de ses membres par des moyens politiques et militaires. Cette dernière promeut les valeurs démocratiques et permet à ses membres de coopérer sur les questions de défense et de sécurité afin de résoudre les problèmes, d'instaurer la confiance et, à long terme, de prévenir les conflits. L'OTAN est également attachée à la résolution pacifique des différends. Si les efforts diplomatiques échouent, elle dispose de la puissance militaire nécessaire pour entreprendre des opérations de gestion de crise.

Les structures de l'OTAN basées à Bruxelles

Structure civile :

1. OTAN - Représentants permanents et délégation nationale (diplomates), Secrétariat international

Structure militaire :

2. État-major militaire international (EMI)

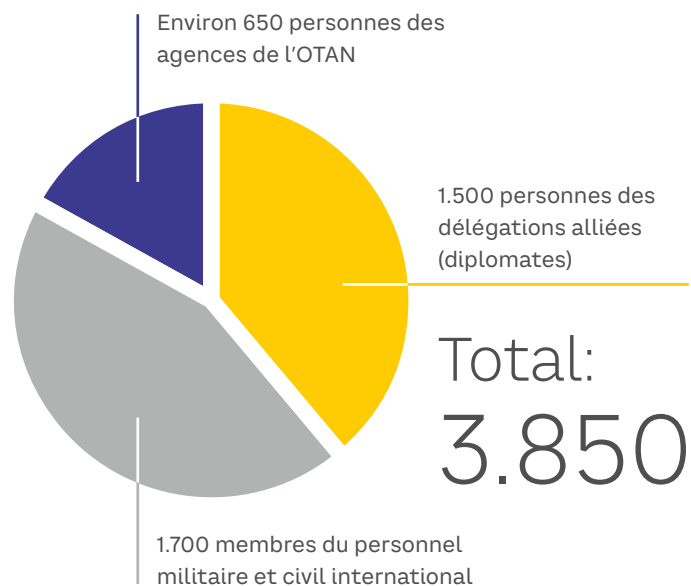
Agences et organisations :

3. Agence de communication et d'information de l'OTAN (NCIA)
4. Organisation pour la science et la technologie (STO) de l'OTAN
5. Gestion de la surveillance terrestre de l'Alliance de l'OTAN (NAGSMA)
6. Système de collecte et d'exploitation des informations du champ de bataille (BICES)
7. Centre d'information et d'analyse sur la sécurité des munitions (CIASM)

Autres projets :

8. Programme multinational d'avions de chasse F-16 (MENFP)

En 2018, les chiffres de l'emploi de l'OTAN à Bruxelles étaient les suivants :



EUROCONTROL

Eurocontrol est une organisation paneuropéenne, qui compte 41 états membres. Elle a pour mission d'harmoniser et d'unifier la gestion de la navigation aérienne européenne en promouvant un système uniforme pour les usagers civils et militaires, dans des conditions de sécurité maximale tout en minimisant les coûts et les impacts environnementaux.

En 2018, elle employait 898 personnes.

Parmi les autres organisations ayant leur siège à Bruxelles, on peut citer :

- » Le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ;
- » L'Union Benelux ;
- » L'Autorité de surveillance de l'AELE ;
- » L'Organisation mondiale des Douanes (OMD).

Voir liste détaillée p. 37.

L'ONU

L'Organisation des Nations Unies (ONU) est une organisation intergouvernementale regroupant 193 États visant à maintenir la paix et la sécurité internationale, à développer des relations amicales entre les nations, à réaliser la coopération internationale et à être un centre d'harmonisation des actions des nations. Bien que le siège des Nations Unies soit basé à New York (les autres bureaux principaux sont situés à Genève, Nairobi, Vienne et La Haye), l'organisation est représentée à Bruxelles par 25 bureaux régionaux et de liaison pour l'UE, la Belgique et/ou les pays du Benelux (*voir liste détaillée p. 36*).

25 Bureaux régionaux/ de liaison de l'ONU

1.3 LE MONDE DES LOBBIES

Les organisations de lobbying peuvent varier considérablement en fonction de leur taille et des sujets qui les intéressent. Ce que nous appelons un « lobby » ou « groupe d'intérêt » peut autant faire référence au secteur privé et aux entreprises (sociétés, cabinets de conseil) qu'à la société civile (syndicats, ONG) ou aux autorités locales (réseaux de villes, régions, ports, aéroports, etc.).

La Commission européenne et le Parlement européen définissent le « lobbying » comme suit : « *toutes les activités menées dans le but d'influer directement ou indirectement sur l'élaboration ou la mise en œuvre des politiques et sur les processus décisionnels des institutions de l'UE, quel que soit le canal ou le moyen de communication utilisé* ».

Les secteurs d'intérêt les plus représentés sont **l'environnement, la recherche et la technologie, le marché intérieur, les entreprises, la concurrence, l'énergie, les affaires économiques et financières et l'action en faveur du climat**. À une autre échelle, des sujets tels que la santé, la culture et la jeunesse sont également représentés.

¹Article 8 de l'« Accord entre le Parlement européen et la Commission européenne sur l'établissement d'un registre de transparence pour les organisations et les personnes agissant en qualité d'indépendants qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne », JO L 191 du 22.07.2011

Il existe différentes approches pour évaluer les activités de lobbying à Bruxelles.

Les estimations du nombre de lobbyistes individuels et d'organisations de lobbying varient considérablement, mais on dénombre **entre 7.000 et 25.000 lobbyistes individuels**, tandis que 29% (3 887) des organisations enregistrées dans le registre européen de transparence ont un bureau à Bruxelles.

L'Union européenne dispose d'un registre de transparence depuis 2011. Ce registre comprend non seulement des groupes d'intérêts industriels, mais aussi des think tanks et des administrations publiques. Toutefois, l'enregistrement reste facultatif.



3.887 bureaux de
lobbyistes enregistrés

Le **nombre d'organisations enregistrées** est en constante augmentation et s'élevait à 11.698 au 25 mars 2020, générant entre 25.000 et 50.000 emplois de lobbyistes à temps plein en Europe, et entre 10.000 et 14.000 emplois à Bruxelles.



entre **10.000** et **14.000**
emplois de lobbyistes

CATÉGORIES D'ORGANISATIONS DE LOBBYING

6.232

Lobbyistes d'entreprises,
associations commerciales,
d'affaires et professionnelles

3.105

Organisations non gouvernementales
(groupes politiques et organisations
de défense de la société civile, etc.)

881

Think tanks,
instituts de recherche
et académiques

846

Sociétés de conseils, cabinets
d'avocats, consultants
indépendants

574

Organisations représentant
les autorités locales
(régions et communes,
réseaux de collectivités)

60

Organisations représentant
les églises et les communautés
religieuses

1.4 LA PRESSE INTERNATIONALE

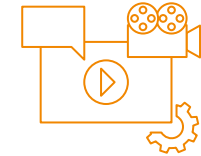
Dans le sillage de cette présence internationale, le nombre de journalistes, de correspondants et de personnes travaillant pour le secteur des médias est, sans surprise, considérable. Si certains d'entre eux sont basés de manière permanente à Bruxelles, d'autres ne passent qu'une période de temps limitée à Bruxelles, notamment à l'occasion des réunions du Conseil européen.

Pour donner un aperçu : en 2018, 1.219 journalistes et professionnels des médias non belges étaient accrédités auprès de l'UE (dont 81 techniciens et 158 cameramen) et travaillaient pour 535 médias accrédités. Les sommets européens peuvent toutefois rassembler jusqu'à 1.500 journalistes et professionnels des médias (ce compris les techniciens et cameramen).

Jusqu'à **1.500** journalistes
durant les sommets
européens



535
médias accrédités



1.219
professionnels de
médias étrangers

Le nombre de journalistes étrangers accrédités à titre permanent est toutefois légèrement inférieur : ils sont 730 sur un total de 852 (c'est-à-dire en comptant les journalistes belges).



730 journalistes
étrangers accrédités

Toutes les demandes **d'accréditation annuelles** pour le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne sont soumises à un comité consultatif d'accréditation, composé de représentants de ces trois institutions et de l'Association de la presse internationale (API). L'accréditation est accordée par décision du comité. Les journalistes qui demandent une accréditation annuelle pour les institutions européennes doivent être basés à Bruxelles.

Top cinq des accréditations annuelles

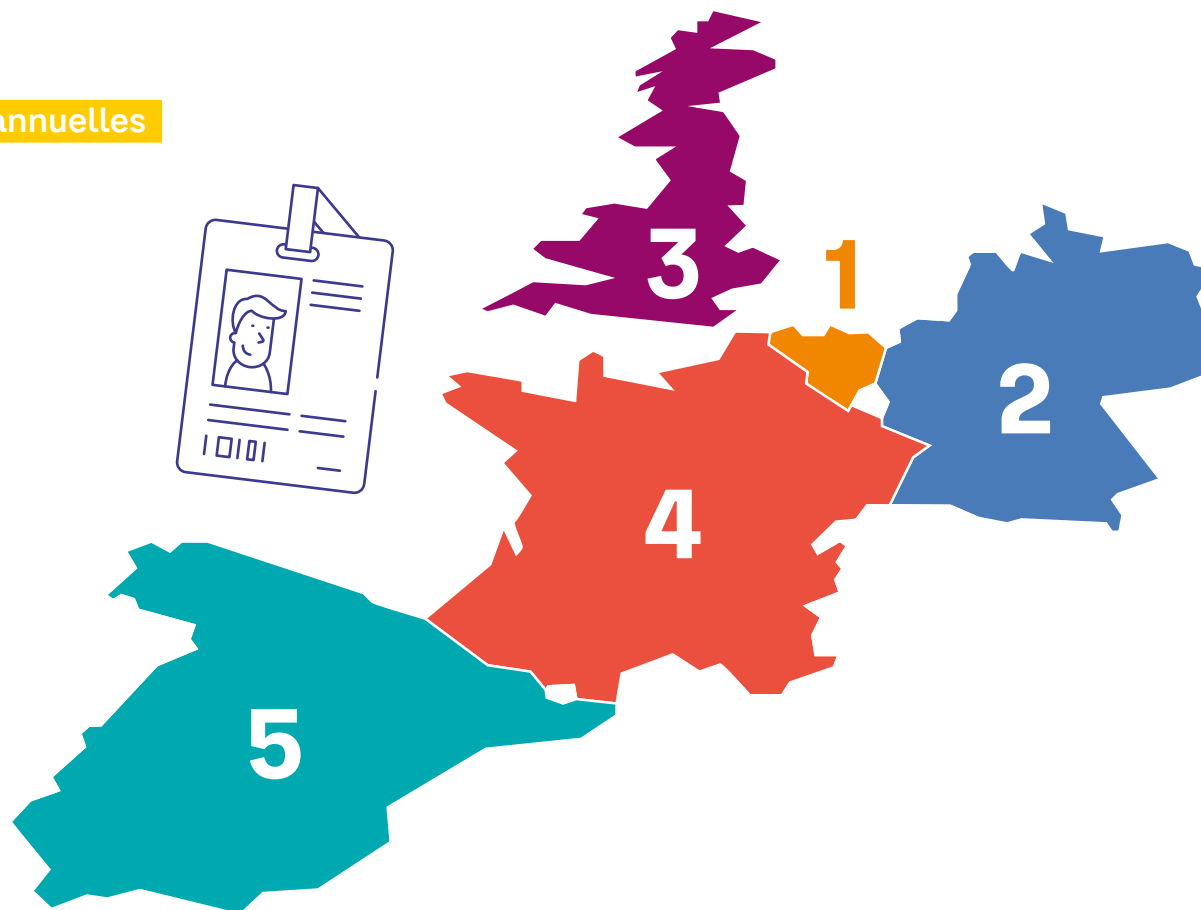
Belgique 122

Allemagne 98

Royaume-Uni 93

France 85

Espagne 62



1.5 LES ÉCOLES INTERNATIONALES ET LES STAGES

La présence de ces nombreuses organisations internationales a inévitablement conduit au développement d'une offre d'éducation multilingue destinée notamment aux enfants des dizaines de milliers d'employés de la communauté internationale.

Nous avons recensé environ 25.000 élèves dans 33 écoles internationales pour l'enseignement primaire et secondaire, à Bruxelles et dans ses communes avoisinantes.

Il s'agit ici non seulement des écoles européennes (à Uccle, Woluwe, Ixelles et Laeken, et bientôt aussi à Haren), qui accueillent ensemble 12.948 élèves, mais aussi d'autres écoles où une langue maternelle étrangère ou un programme d'étude différent est enseigné. Après les écoles européennes, le Lycée français Jean Monnet, l'École internationale de Bruxelles et la British School of Brussels à Tervuren sont les établissements qui accueillent le plus d'élèves, avec respectivement 2.750, 1.400 et 1.350 élèves.



25.000
élèves dans

33 écoles
internationales



12.948 élèves
dans 4 écoles
européennes

Écoles internationales à Bruxelles

- » École européenne Bruxelles I **3.947 élèves**
- » École européenne Bruxelles II **3.070 élèves**
- » École européenne Bruxelles III **3.097 élèves**
- » École européenne Bruxelles IV **2.834 élèves**
- » Lycée français Jean Monnet **2.750 élèves**
- » International School of Brussels (ISB) **1.400 élèves**
- » Brussels International Catholic School (BICS) **619 élèves**
- » Agnes School **310 élèves**
- » Bogaerts International School **300 élèves**
- » Japanese School of Brussels **290 élèves**
- » Brussels Elementary High School (American) **270 élèves**
- » Brussels English Primary School (BEPS) **235 élèves**
- » International Montessori School 'Hof ten Berg' **203 élèves**
- » Nederlandstalige School Prinses Juliana **185 élèves**
- » British Junior Academy of Brussels **170 élèves**
- » École Internationale Montgomery **130 élèves**
- » British International School of Brussels (BISB) **120 élèves**
- » Montessori House Brussels **60 élèves**
- » École Internationale Ace of Brussels **50 élèves**
- » Ecole Française Inter. de Bruxelles (EFI Bruxelles) **50 élèves**
- » Roots and Wings School **35 élèves**

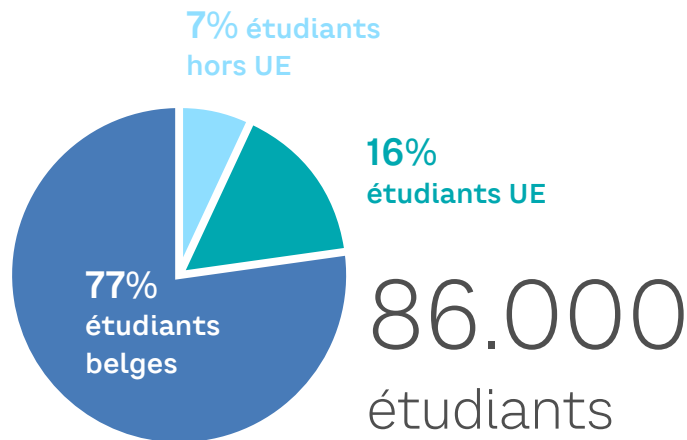
Écoles internationales dans la périphérie

- » The British School of Brussels (Tervuren) **1.350 élèves**
- » Internationale Deutsche Schule Brüssel (W-O) **770 élèves**
- » St. John's International School (Waterloo) **625 élèves**
- » International Montessori Schools (campus in St. Stevens-Woluwe, Tervuren, Sterrebeek and W-O) **217 élèves**
- » ISF Waterloo International School (Waterloo) **195 élèves**
- » Scandinavian School of Brussels (Waterloo) **140 élèves**
- » École européenne Bruxelles-Argenteuil (Waterloo) **130 élèves**
- » Montessori Kids (Lasne) **100 élèves**
- » ISF Tervuren International School (Tervuren) **60 élèves**
- » Montessory House Belgium Int. School (Braine-l'All.) **35 élèves**
- » The Courtyard International School of Tervuren (nouvelle)

Stages et universités

Il convient enfin de citer d'autres grands groupes bien représentés au sein de la communauté internationale à Bruxelles et dont la présence est intimement liée à l'attrait international que génère son rôle de capitale européenne : les stagiaires (tant les stagiaires de l'UE que tous les stagiaires recrutés par les lobbies, les ONG, les secteurs public et privé) et les étudiants internationaux (Erasmus, PhD et autres chercheurs).

Bien qu'il n'existe pas de chiffres officiels, le nombre de stagiaires venant à Bruxelles chaque année est estimé à environ 8 000.



Environ
8.000
stagiaires

Selon la dernière étude disponible, il y a plus de 86.000 étudiants à Bruxelles, dont près de 23% ne sont pas belges et 7% ne sont pas des ressortissants de l'UE. Les programmes d'échange Erasmus attirent chaque année environ 900 étudiants qui fréquentent les universités bruxelloises, et ils sont même plus nombreux si l'on compte ceux qui fréquentent d'autres établissements dont les chiffres ne sont pas disponibles. Les chiffres globaux montrent clairement que la dimension internationale de Bruxelles et son offre éducative sont profondément liées.

Environ 900
étudiants erasmus



1.6 LES REPRÉSENTATIONS REGIONALES

A ce jour, Bruxelles compte environ 300 représentations régionales et locales qui défendent les intérêts de leur ville ou de leur région auprès de l'Union européenne par un travail de lobbying, de collecte d'informations, de mise en réseau ou de négociations.

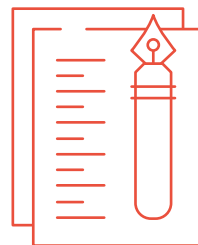
Par ailleurs, si ces entités territoriales disposent de compétences législatives dans leur pays d'origine, elles ont alors un accès privilégié au Conseil de l'Union européenne.

Avec la création du Comité des régions en 1994, Bruxelles a acquis le statut de **capitale internationale pour le lobbying régional et local**. L'établissement d'un bureau à Bruxelles est devenu la norme pour les régions européennes.

D'ailleurs, certaines de ces représentations sont de très grandes organisations. Les bureaux des Länder allemands, par exemple, emploient jusqu'à 50 personnes et disposent d'une infrastructure impressionnante. D'autres bureaux, à l'inverse, n'emploient qu'une poignée de personnes.

L'attestation régionale

La Région de Bruxelles-Capitale délivre une attestation aux représentations régionales et locales présentes sur son territoire. Cette attestation n'accorde aucun droit ou privilège légal, mais elle reconnaît leur existence ainsi que leur caractère officiel. Ce document est une reconnaissance explicite remise par le Secrétaire d'État chargé des Relations européennes et internationales. Au total, quelque **240 attestations** sont délivrées chaque année par l'intermédiaire du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales.



300 représentations
locales et régionales



Bruxelles et les classements internationaux

Les classements internationaux donnent un aperçu de l'immense potentiel de Bruxelles pour prétendre au titre de « Capitale de l'Europe ». Bruxelles accueille ainsi le plus grand nombre de diplomates au monde et se positionne à la cinquième position pour le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant le plus élevé (exprimé en Standard Pouvoir d'Achat par Eurostat - données publiées en 2019 mais se référant à 2017).

Bruxelles est également la première ville européenne en matière d'organisation et d'accueil de congrès et la deuxième ville européenne, après Londres, en matière de connaissance des langues.



N°1

des destinations « événementielles »
préférées des associations en Europe¹



N°1

des villes engagées
politiquement dans le monde²



N°1

ville mondiale en terme
de conférences politiques²



N°1

ville mondiale en termes
d'ambassades et de consulats²



N°1

des villes les plus cosmopolites
en Europe, **N°2** au monde³



N°5

ville européenne en matière
de recherche et le développement⁴

¹ International Association of Lawyers ² 2019 Global cities index by Kearney ³ 2015 World Migration Report

⁴ 2019 Global power city index by the Institute for urban strategies, Mori Memorial foundation



L'économie et l'emploi à Bruxelles

La présence de toutes ces institutions internationales est évidemment d'une importance vitale pour l'économie et l'emploi de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette présence internationale génère jusqu'à 20% de l'économie bruxelloise et jusqu'à 23,2% de l'emploi régional, soit plus de 162.000 emplois.

L'impact total des institutions et des lobbies internationaux et européens est estimé entre 8,7 et 13,9 milliards d'euros, et entre **123.000 et 163.000 emplois**, en ce compris ceux directement générés par les institutions et les lobbies internationaux et européens.

Cet impact socio-économiques équivaut à environ **un cinquième de l'économie de la Région de Bruxelles-Capitale** et à **23,2 % des emplois régionaux** dans un scénario maximum.

		Impact global	Part de l'économie régionale ¹
Chiffre d'affaire (Million d'Euros)	<i>Scénario faible</i>	M€ 8.732	12,7%
	<i>Scénario fort</i>	M€ 13.935	20,3%
Emplois (Equivalent temps plein)	<i>Scénario faible</i>	123.413	17,6%
	<i>Scénario fort</i>	162.536	23,2%

¹ PIB régional plus chiffre d'affaire extraterritorial

Le rapport « *Estimations of the Economic Impacts of International and European Institutions on the Brussels-Capital Region using a local Multiplier Approach* » (VUB, 2020, en révision) est conceptuellement différent des études précédentes. L'hypothèse centrale de cette approche est que les dépenses effectuées par les organisations internationales et les lobbyistes génèrent un effet multiplicateur en activant leurs filières d'approvisionnement, tandis que leurs employés contribuent, par leurs habitudes de consommation, à renforcer l'impact économique. La spécificité de cette approche est qu'elle tient compte de tous les types d'impôts, de dépenses de sécurité sociale et des épargnes pour estimer les impacts nets, ce qui permet d'obtenir des estimations plus réalistes et d'éviter le risque de surestimer les résultats.

3.1 L'ÉCONOMIE

Suite à la réactualisation effectuée par N. Dotti – à la demande de la Région de Bruxelles-Capitale – il ressort de la précédente étude réalisée par le professeur C. Vandermorten (ULB) que la présence internationale a un impact majeur sur l'économie bruxelloise. La **valeur ajoutée du secteur international** pour la région bruxelloise était estimée à **5 milliards d'euros** en 2013.

Selon Eurostat (2018), Bruxelles détient le **quatrième Produit Intérieur Brut par habitant** le plus élevé parmi 281 régions européennes sélectionnées et atteint ainsi 203 % de la moyenne européenne. Ce calcul a été fait en utilisant le « standard de pouvoir d'achat », une unité monétaire artificielle créée à des fins statistiques qui permet de comparer différents États membres de l'UE avec des devises différentes.

Si l'on examine la répartition du revenu disponible par ménage, Bruxelles se retrouve à la 150^{ème} place.

La contradiction entre la richesse générée à Bruxelles et le niveau de vie réel des habitants de la région est en partie due au fait que plus de la moitié des personnes

qui travaillent à Bruxelles sont des navetteurs venant de l'extérieur de la région.

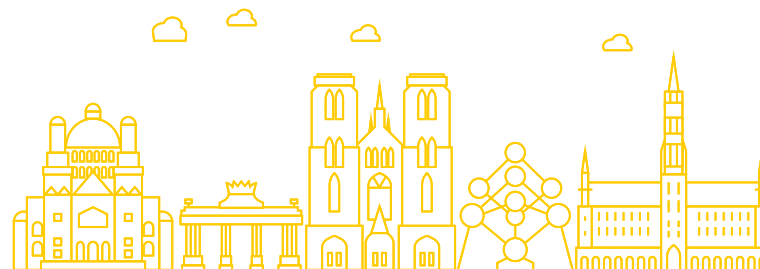
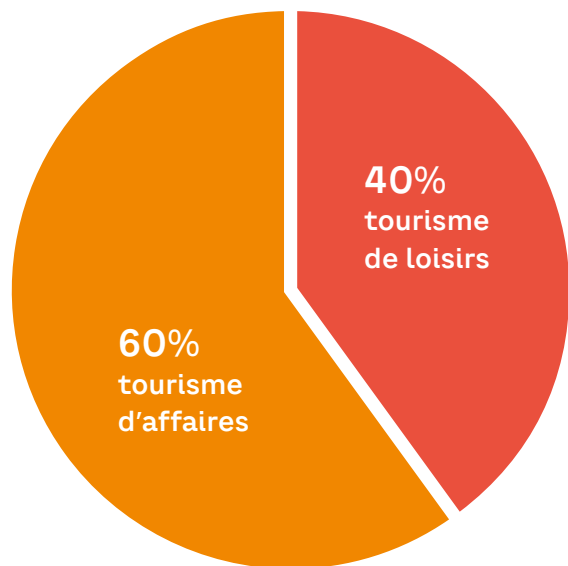
LE PARADOXE BRUXELLOIS

Comme dans la plupart des capitales européennes, Bruxelles est une région prospère mais sa population est pauvre. Dans la capitale de l'Europe, **1 habitant sur 3 vit en dessous du seuil de pauvreté** (selon la norme européenne, une personne est pauvre si son niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian).

3 % des jeunes entre 18 et 24 ans perçoivent des **allocations de chômage** et près de **12,9 % bénéficient d'un revenu d'intégration** ou d'une allocation équivalente.

Le **taux d'emploi à Bruxelles est de 56,8 %** (en 2018). Près d'un adulte sur cinq (20,1 %) vit dans un ménage dont aucun revenu ne provient d'un travail.

Enfin, près d'un écolier sur sept (soit 14,8 %), quitte l'école avant même d'avoir obtenu un diplôme.



LE TOURISME D'AFFAIRES

La part du tourisme d'affaires dans la région de Bruxelles-Capitale est estimée à 60% du total. Il est communément admis qu'une part importante de ce tourisme est directement liée à l'activité des organisations internationales à Bruxelles et à toutes sortes d'activités diplomatiques connexes.

- » Chiffre d'affaire estimé (M€) : 1.515,8
- » Nombre estimé d'emplois (ETP) : 13.782

La présence internationale génère près de **20% de l'économie régionale bruxelloise.**

3.2 L'EMPLOI

En 2018, le secteur international a généré **entre 123.000 et 162.000 emplois à Bruxelles**, dont 48.909 emplois directs (le personnel employé par les institutions internationales). Parmi ce personnel international, 35.699 personnes vivent en Région de Bruxelles-Capitale, 8.732 en Région flamande, 3.963 en Région wallonne, et 515 sont en poste à l'étranger.

La présence internationale
génère jusqu'à **23,2%**
de l'emploi régional.

Les 5 principales institutions, les agences et les organes européens créent 90 % de ces emplois.

Enfin, avec 5.369 diplomates et 2.304 membres du personnel non-diplomatiques (non soumis au système de sécurité sociale belge), Bruxelles reste la **capitale mondiale de la diplomatie**, devançant largement Washington DC.

EMPLOYÉS AUPRÈS DE L'UE À BRUXELLES

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

COMMISSION EUROPÉENNE
21.070

PARLEMENT EUROPÉEN
6.766

CONSEIL DE L'UE
3.034

SEAE
1.660

COMITÉ ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL EUROPÉEN
696

COMITÉ DES RÉGIONS
551

AGENCES & ORGANES DE L'UE

REA **730**

TOTAL DES ENTREPRISES
COMMUNES **695**

ERCEA **484**

EASME **462**

EACEA **437**

CRU **334**

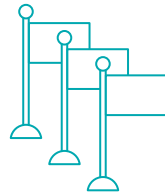
INEA **281**

AED **140**

Environ **49.000** emplois directs



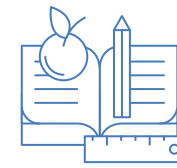
37.340
employés
auprès de l'UE



7.673
personnel
diplomatique



3.304
personnel des org.
intergouvernementales¹



648
personnel des
écoles européennes

¹En ce qui concerne l'OTAN, sous cette rubrique nous nous référons uniquement à son personnel civil, à l'exclusion donc du personnel militaire et des diplomates.

Entre **10.000** et **14.000** emplois de lobbyistes



La population à Bruxelles

L'impact du rôle international de Bruxelles est déterminant sur la composition de sa population. En effet, plus d'un Bruxellois sur trois est de nationalité étrangère et plus d'un sur cinq est un ressortissant de l'UE.

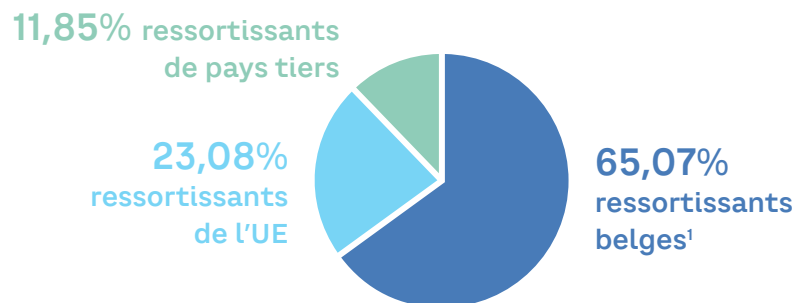
La pratique et la maîtrise des langues sont remarquables à Bruxelles et constituent clairement l'un des plus grands atouts de la région.

4.1 COMPOSITION

L'impact du rôle international de Bruxelles est évident lorsque l'on s'intéresse à la composition de sa population. Après Dubaï, la Région de Bruxelles-Capitale est considérée comme la ville la plus cosmopolite du monde :

- » plus d'un Bruxellois sur trois a une nationalité étrangère,
- » plus d'un sur cinq est un ressortissant de l'UE.

Au cours des vingt dernières années, le nombre de citoyens de l'UE a pratiquement doublé. Au 1^{er} janvier 2019, Bruxelles comptait 1.208.542 habitants, dont :



¹ Y compris les ressortissants belges ayant une double nationalité.

NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES À BRUXELLES



NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES EN BELGIQUE

1. France
2. Pays-Bas
3. Italie
4. Roumanie
5. Maroc

4.2 RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

Les statistiques démographiques montrent que le plus grand nombre de **résidents bruxellois de nationalité étrangère** vivent à **Bruxelles-ville** (65.995), **Schaerbeek** (48.678), **Ixelles** (42.181), **Anderlecht** (38.782), **Molenbeek** (27.366) et **Uccle** (27.049).

La **plus forte concentration de ressortissants de l'UE** se trouve à **Bruxelles-Ville** (40.079), **Ixelles** (31.316), **Schaerbeek** (29.297), **Anderlecht** (23.183), **Uccle** (21.901) et **Saint-Gilles** (17.921).

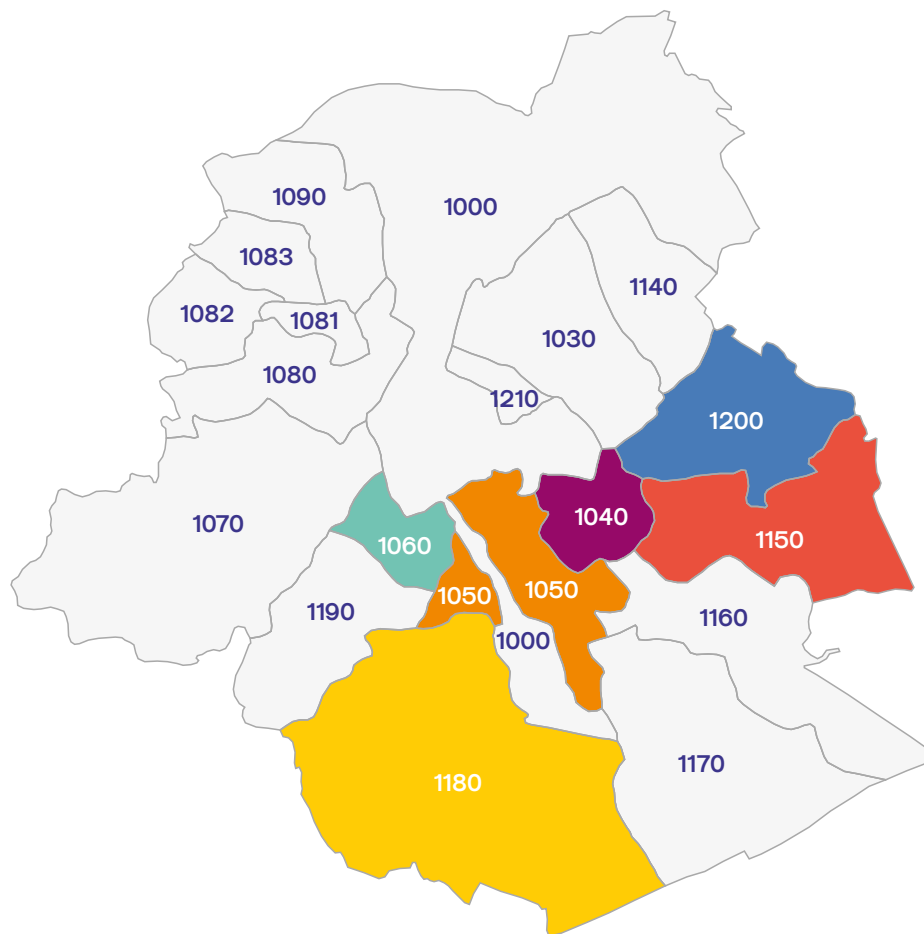
Le **pourcentage le plus élevé de citoyens de l'UE** se retrouve à :

1. **Etterbeek** 36,53%
2. **Ixelles** 36,05%
3. **St-Gilles** 35,65%
4. **Woluwé-Saint-Pierre** 29,58%
5. **Woluwé-Saint-Lambert** 27,91%
6. **Uccle** 25,01%

RÉGION MULTILINGUE

La pratique et la maîtrise des langues sont remarquables à Bruxelles (deuxième en Europe après Londres) et constituent clairement l'un des plus grands atouts de la région. Aujourd'hui, plus de **cent langues sont parlées** dans la capitale de l'Europe, et **un Bruxellois sur trois grandit dans une famille où ni le néerlandais ni le français (langues officielles à Bruxelles) ne sont parlés.**

LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMPTE 19 COMMUNES



- 1000** Bruxelles-Ville / Brussel-Stad
(Haren, Laeken, Neder-Over-Heembeek)
- 1030** Schaerbeek / Schaarbeek
- 1040** Etterbeek
- 1050** Ixelles / Elsene
- 1060** St-Gilles / St-Gillis
- 1070** Anderlecht
- 1080** Molenbeek-St-Jean / St-Jans-Molenbeek
- 1081** Koekelberg
- 1082** Berchem-Ste-Agathe / St-Agatha-Berchem
- 1083** Ganshoren
- 1090** Jette
- 1140** Evere
- 1150** Woluwé-St-Pierre / St-Pieters-Woluwe
- 1160** Auderghem / Oudergem
- 1170** Watermael-Boitsfort / Watermaal-Bosvoorde
- 1180** Uccle / Ukkel
- 1190** Forest / Vorst
- 1200** Woluwé-St-Lambert / St-Lambrechts-Woluwe
- 1210** St Josse-ten-Noode / St-Joost-ten-Node

REMERCIEMENTS

Cette publication n'aurait pu être réalisée sans la précieuse contribution de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). Nous remercions tout particulièrement Salim Gadi pour la collecte des données et Aynah Gangji, Aina Astudillo Fernandez et Dries Cuyvers de l'IBSA.

Nous sommes également reconnaissants pour la coopération fructueuse avec Nicola Francesco Dotti, André Spithoven et Walter Ysebaert du département R&D de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) à qui le CEOI a commandité le rapport « *Estimations of the Economic Impacts of International and European Institutions on the Brussels-Capital Region using a Local Multiplier Approach* » (2020, en révision).

Une publication de l'asbl Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI). Karin Impens (textes et relectures), Edoardo Guglielmetti (textes et relectures), Natacha Brieven (production).

L'Union européenne (UE) à Bruxelles

Institutions européennes :

1. Parlement européen
2. Conseil européen
3. Conseil de l'Union européenne
4. Commission européenne
5. Comité économique et social européen (CESE)
6. Comité des Régions (CdR)
7. Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

Agences européennes :

8. Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (EACEA)
9. Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)
10. Agence européenne de défense (AED)
11. Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (CER)
12. Agence exécutive « Innovation et réseaux » (INEA)
13. Agence exécutive pour la recherche (REA)

Entreprises communes de l'Union européenne :

14. Entreprise commune Bio-industries
15. Entreprise commune Clean Sky 2
16. Entreprise commune ECSEL
17. Entreprise commune Piles à combustible et hydrogène (PCH)
18. Entreprise commune IMI2 (initiative en matière de médicaments innovants)
19. Entreprise commune SESAR (modernisation du système de gestion du trafic aérien (ATM) européen)
20. Entreprise commune Shift2Rail

Autres organes et services de l'Union européenne :

21. Comité européen de la protection des données
22. Conseil de résolution unique (CRU)
23. Contrôleur européen de la protection des données
24. Équipe d'intervention en cas d'urgence informatique (CERT)
25. Mécanisme ATHENA
26. Médiateur européen (adresse de Bruxelles)
27. Office européen de sélection du personnel (OESP)
28. Secrétariat général des Ecoles européennes

Bureaux de liaison (d'organes européens basés ailleurs) :

29. Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (AESA)
30. Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)
31. Banque centrale européenne (BCE)
32. Banque européenne d'investissement (BEI)
33. Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE)
34. Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)
35. Cour des comptes européenne
36. Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)
37. Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)
38. Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IESUE)

L'OTAN à Bruxelles

Structure civile :

1. OTAN - Représentants permanents et délégation nationale (diplomates), Secrétariat international

Structure militaire :

2. État-major militaire international (EMI)

Agences et organisations :

3. Agence de communication et d'information de l'OTAN (NCIA)
4. Organisation pour la science et la technologie (STO) de l'OTAN
5. Gestion de la surveillance terrestre de l'Alliance de l'OTAN (NAGSMA)
6. Système de collecte et d'exploitation des informations du champ de bataille (BICES)
7. Centre d'information et d'analyse sur la sécurité des munitions (CIASM)

Autres projets :

8. Programme multinational d'avions de chasse F-16 (MENFP)

Les Nations Unies à Bruxelles

Programmes et fonds des Nations Unies :

1. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/ UNDP) : Bureau de représentation à Bruxelles
2. Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) : Bureau des alliances avec le secteur public et de la mobilisation des fonds à Bruxelles
3. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR/ UNHCR) : Représentation du HCR pour les Affaires européennes, la Belgique, le Luxembourg, l'Irlande et les Pays-Bas
4. Programme Alimentaire Mondial (PAM/WFP) : Bureau pour l'Union européenne et la Belgique
5. Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP/UNFPA) : Bureau de Bruxelles
6. Bureau du Contrôle des Drogues et de la Prévention du Crime (ONUDC/UNODC) : Bureau de liaison auprès de l'Union européenne
7. Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE/ UNEP) : Bureau de Bruxelles
8. ONU Femmes (UNWOMEN) : Bureau de liaison d'ONU Femmes à l'Union européenne
9. Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) : bureau du représentant auprès de l'Union européenne
10. Programme des Nations Unies pour les Etablissements humains (UN-HABITAT) : Bureau pour l'Europe et les institutions européennes

Agences spécialisées des Nations Unies :

11. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (ONUAA/FAO) : Bureau de liaison pour l'Union européenne et la Belgique

12. Organisation internationale du travail (OIT/ILO) : Bureau de liaison pour l'Union européenne et les pays du Benelux
13. Fonds Monétaire International (FMI/IMF) : Bureau Europe
14. Banque Mondiale: Bureau du groupe pour la Belgique et l'Union européenne
15. Organisation Mondiale de la Santé (OMS/WHO): Bureau pour l'Union européenne
16. Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : Bureau de liaison de l'UNESCO à Bruxelles
17. Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI/UNIDO) : Bureau de liaison pour l'Union européenne

Autres entités des Nation Unies :

18. Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR) : Bureau régional pour l'Europe
19. Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) : Bureau de liaison à Bruxelles

Autres organisations des Nations Unies :

20. Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH/OHCHR) : Bureau régional pour l'Europe
21. Organisation internationale pour les migrations (OIM/IOM) : Bureau régional pour l'Espace économique européen, l'Union européenne et l'OTAN
22. Centre Régional d'Information pour les Nations Unies (UNRIC)
23. Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) : Bureau à Bruxelles
24. Bureau de liaison des Nations Unies pour la paix et la sécurité (UNLOPS)
25. Fonds d'équipement des Nations unies (FENU/UNCDF) : Bureau de Bruxelles

Les autres organisations inter-gouvernementales à Bruxelles

Dont le siège est à Bruxelles :

1. Accord de libre-échange centre-européen (ALECE/CEFTA)
2. Association Européenne de Libre Echange (AELE/EFTA) – Secrétariat de Bruxelles
3. Autorité de Surveillance de l'Association Européenne de Libre Echange
4. Comité International de Médecine Militaire (CIMM/ICMM)
5. Commission Fulbright pour les Echanges Culturels entre la Belgique, le Luxembourg et les Etats-Unis
6. Conférence de La Charte de l'énergie
7. Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)
8. Organisation européenne pour la sécurité de la Navigation Aérienne (Eurocontrol)
9. Organisation Mondiale des Douanes (OMD/WCO)
10. Red Cross EU Office
11. Union BENELUX

Ayant des antennes à Bruxelles :

12. Agence Spatiale Européenne ASE/ESA, bureau de Bruxelles
13. Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD/EBRD), bureau du représentant à Bruxelles
14. Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM/ICMPD), bureau de Bruxelles
15. Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA), antenne de Bruxelles
16. Comité International de la Croix-Rouge (CRIC/ICRC), délégation à Bruxelles
17. Comités olympiques européens (COE/EOC), bureau UE

18. Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO/ECOWAS), bureau de liaison avec la Commission européenne
19. Conseil de Coopération des Etats Arabes du Golfe (CCG/GCC), délégation auprès de l'UE
20. Conseil de coopération régionale (CCR/RCC), bureau de liaison avec l'AELE/EFTA
21. Conseil de l'Europe (CdE/CoE), bureau de liaison avec l'UE
22. Groupe de gestion international/International Management Group (IMG), bureau du représentant permanent
23. Institut européen des forêts (EFI), bureau de liaison à Bruxelles
24. Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale (IDEA), bureau de liaison avec l'UE
25. Ligue des Etats Arabes, mission permanente
26. Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe (COMESA), bureau de liaison à Bruxelles
27. Office européen des brevets (OEB/EPO), bureau de Bruxelles
28. Organisation de la coopération islamique (OCI/OIC), mission de l'observateur permanent auprès de l'UE
29. Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Représentation Permanente auprès de l'UE
30. Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), bureau du représentant spécial auprès de l'UE
31. Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), représentation subrégionale à Bruxelles
32. Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), bureau de représentation à Bruxelles

MISSION

du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE SIEGE RÉGIONALE

dans le cadre des compétences régionales et en harmonie avec le développement de la Région et les besoins de ses citoyens.

FORMULER DES CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

POLITIQUES à l'intention du Gouvernement de la RBC concernant tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur les organisations internationales et le paysage urbain bruxellois.

ÉTABLIR DES RELATIONS STRUCTURELLES

entre les autorités bruxelloises (régionales et locales) et les organisations internationales, institutions européennes et missions diplomatiques installées sur le territoire bruxellois.

SERVIR DE POINT DE CONTACT UNIQUE

pour l'ensemble des institutions européennes et des organisations internationales à travers la cellule liaison institutionnelle.

ACCUEILLIR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

grâce à l'assistance administrative personnalisée offerte par l'Expat Welcome Desk.

À l'initiative du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :



Ce rapport est publié par :



Avenue d'Auderghem 63, 1040 Bruxelles

T. : +32 (0)2 430 66 00

info@commissioner.brussels - www.commissioner.brussels

Éditeur responsable : Alain HUTCHINSON

Design by doyouwantmoustache.com 

BRUXELLES, VOTRE RÉGION D'ACCUEIL !

